

Allocution de M. Marcel BEAUX

ancien Ambassadeur, vice-président d'honneur de l'AFAL

J'ai l'honneur de m'exprimer à la XVIIIe Biennale de la langue française en qualité de vice-président d'honneur de l'AFAL et d'envoyé personnel de son président M. Jacques Godfrain, ancien ministre de la Coopération, député de l'Aveyron et maire de Millau. Il m'a chargé de transmettre ses vœux de succès au Président Eluerd, aux organisateurs et à tous les participants de cette Biennale qui conservera le nom de Biennale de Ouagadougou. Permettez-moi aussi d'évoquer l'absence de dernière heure de Bernard Péciaux, secrétaire général de l'ADIFLOR, dissuadé au dernier moment de prendre l'avion pour raisons de santé.

Pour ma part, revenant aujourd'hui à Ouagadougou où je séjournais avec ma famille au début des années soixante, en qualité de second de Monsieur l'Ambassadeur Francis Levasseur, je voudrais souligner le plaisir que j'éprouve en retrouvant ici son fils Alain Levasseur, arrivant de Louisiane.

Je dois avouer que mes souvenirs de cette époque sont devenus très confus, tellement ont changé, dans l'espace et dans le temps, les données de cette capitale. Elles ont évolué avec une rapidité prodigieuse, à partir de ce qui était encore un quasi-village et qui est devenu la capitale de près d'un million d'habitants d'un pays regroupant onze millions de Burkinabè.

En vous transmettant donc tous ses vœux, le président Godfrain m'a également chargé de remettre un message particulièrement chaleureux à son ami le Président de la République M. Blaise Compaoré, dont le haut patronage a été accordé à cette Biennale.

Je voudrais, pour terminer, rappeler brièvement ce qu'est l'AFAL, **Association francophone**

d'amitié et de liaison

fondée par Xavier Deniau, union internationale d'Associations ayant pour vocation commune la Francophonie. C'est d'abord le regroupement le plus nombreux d'Organisations non gouvernementales (ONG) ayant une telle vocation (environ 140 actuellement), de caractère international du fait que, par leur siège et leur champ d'action, elles couvrent les cinq continents. Enfin, elle a pris la forme d'un rassemblement informel, compte tenu de la personnalité de ses membres dont certains sont plus anciens et plus nombreux que l'AFAL. Il s'agit, par exemple, de

l'Alliance française

, de la

Mission laïque

, du

Cercle Richelieu-Sengho

r....et bien sûr de la

Biennale de la langue française

. En raison de cela, nous avons voulu éviter tout lien juridique contraignant. Toutes ces ONG répondent à une double vocation. Elles sont liées par une solidarité dans la promotion de valeurs communes de droit et de pensée humanitaire. Elles sont également unies par un esprit d'œcuménisme et de tolérance dans le respect des personnalités de chaque communauté. Chacune d'elles poursuit un cheminement commun dans la voie de la démocratisation, mais celui-ci ne peut être de même nature, s'agissant de pays aussi différents les uns des autres.

Il y aurait encore beaucoup à dire à propos du thème de cette Biennale, à savoir notamment les relations entre le Droit et la Coutume. Mais, pour cela, mieux vaut laisser la parole aux spécialistes.